

**ADEUNIS**  
**Société anonyme au capital de 1.148.885 €**  
**Siège social : 283 rue Louis Néel – Parc Technologique Pré Roux – 38920 CROLLES**  
**430 190 496 RCS GRENOBLE**

**RAPPORT SPECIAL SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS**  
**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 SEPTEMBRE 2022**  
*(L 225-197- 4 du code de commerce)*

**1. Etat des attributions gratuites d'actions au 31 mars 2022**

**Attributions gratuites d'actions ayant fait l'objet d'une attribution définitive au 31 mars 2022**

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le Conseil	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions définitivement attribuées en période de conservation	Nombre d'actions définitivement attribuées pour lesquelles la période de conservation a expiré
Plan 2021-1	18 septembre 2018	20 avril 2021	22.500	22.500 <sup>1</sup>	0

<sup>1</sup> La période de conservation est d'un an, soit jusqu'au 20 avril 2023.

**Attributions gratuites d'actions n'ayant pas fait l'objet d'une attribution définitive au 31 mars 2022**

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le Conseil	Nombre d'actions attribuées	Nature des actions à attribuer : nouvelles ou existantes	Date de l'attribution définitive*	Valeur de l'action**
Plan 2021-2	29 septembre 2021	29 septembre 2021	37.500	Actions nouvelles ou existantes	29 septembre 2023*	3,05 €

\* sous réserve de la présence du bénéficiaire à cette date et de conditions de performance

\*\* cours de l'action Adeunis à la date d'attribution par le Conseil

**2. Attributions consenties aux mandataires sociaux de la société au cours de l'exercice 2021-2022**

		<b>Monsieur Frank FISCHER, Président Directeur Général</b>
<b>Attributions consenties par la société au titre des mandats et fonctions exercés dans la société</b>	<b>Nombre</b>	<b>22.500</b>
	<b>Valeur<sup>1</sup></b>	<b>3,05</b>
<b>Attributions consenties par une société liée au titre des mandats et fonctions exercés dans la société</b>	<b>Nombre</b>	<b>Néant</b>
	<b>Valeur</b>	
<b>Attributions consenties par une société contrôlée au titre des mandats et fonctions qui y sont exercés</b>	<b>Nombre</b>	
	<b>Valeur</b>	

1 Sur la base du cours de bourse d'ouverture au 29 septembre 2021.

2 L'attribution définitive sera réalisée, sous réserve de la réalisation des conditions de présence et de performance, le 29 septembre 2023.

**3. Attributions consenties durant de l'exercice 2021-2022 aux dix salariés de la société dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé :**

<b>BAUDOUIN*</b>	<b>Jean-Luc</b>	15.000	Directeur Général Adjoint
------------------	-----------------	--------	---------------------------

\* étant précisé que Monsieur Jean-Luc Baudouin est également administrateur de la société.

**4. Attributions consenties par la société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés durant de l'exercice 2021-2022, à l'ensemble des salariés bénéficiaires :**

Néant

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**